

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2021

Numéro	19
Objet	Connexion des établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération troyenne au réseau renater et boucle numérique – projet neiges - mise en place du dispositif
Rapporteur	Nicolas MENNETRIER

Date de convocation et d'affichage : 10 décembre 2021.

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h52.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 101
- Votants (présents + pouvoirs – non-participation) : 114

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BOUDADI Rachida, BRET Marc, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATELAIN Edouard (suppléant), CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUN Fadi, DA ROCHA Katia, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, ERMINI Hervé (suppléant), FARINE Bruno, FRAPIN David, GARIGLIO Elisabeth, GATOULLAT Marcel, GAURIER Marlène, GAURIER Claude, GERARD Fabien, GIRARDIN Olivier, GIROT Thierry (suppléant), GOJJARD Pascal, GRAFTEAU PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, Rémi HANON (suppléant), JOLLIOT Marie-France, JOUAULT Gervaise, KIEHN Patricia, LANOUX Claudie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MEIRHAEGHE Sonia, MENNETRIER Nicolas, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, NINOREILLE Francine, OUADAH Karima, PAUWELS Cécile, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RAYMOND Arnaud, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, ROUSSELOT Nicole, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIENOT Régis, THOMAS Christine, TRESSOU Marie-Hélène, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna

Excusés et ont donné pouvoir : BACHMANN Jean-Marie à RESLINSKI Jean-François, BAGATTIN Mélanie à CHOMAT Christophe, BAZIN MALGRAS Valérie à LEPRINCE Didier, BILLET André à BLANCHARD Dominique, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GARNERIN David à DUQUESNOY Olivier, GIRARD Marc à ROUSSELOT Nicole, GONCALVES José à GARIGLIO Elisabeth, GUILLAUMET Virginie à SOMSOIS Hervé, HIRTZIG Jack à CHOMAT Christophe, LANDREAT Pascal à Marie GRAFTEAU-PAILLARD, LE CORRE Marie à HONORÉ Nicolas, LEMELAND Caroline à SEBEYRAN Marc, MANDELLI François à BAUDOUX Bruno, NONCIAUX-GRADOS Véronique à DRAGON Jean-Luc, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, ROUSSEAU Pauline à LEBECQ Jérémy, SAINTON Michel à MEIRHAGHE Jean-François, SERRA Frédéric à DENIS Valéry, VIARDOT Gaëlle à LEQUIEN Ombeline, RICHARD Vincent à GOULARD Pascal

Excusés : BECARD Francis, DE VILLEMEREUIL Gérard, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GESNOT Dany, MARTINOT Bruno, PETIT Christine, POIVEZ Kévin, RICHARD Sophie, SIMON Eric, VAN DE ROSTYNE Alain

Ne prend pas part au vote :

- **Présents :** HELIOT-COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, SEBEYRAN Marc, HUBINOIS Alain, DRAGON Jean-Luc, LEQUIEN Ombeline
- **Excusés et ont donné pouvoir :** LEMELAND Caroline, NONCIAUX-GRADOS Véronique, VIARDOT Gaëlle

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstention
114	09	114		

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2021

CONNEXION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE L'AGGLOMERATION TROYENNE AU RESEAU RENATER ET BOUCLE NUMERIQUE – PROJET NEIGES MISE EN PLACE DU DISPOSITIF

Annexes :

- Projet de convention
- Plan du tracé

Exposé des motifs :

Par délibération du 8 novembre 1999, la Communauté de l'Agglomération Troyenne a décidé la réalisation d'une infrastructure de télécommunications haut débit et a mis à disposition des établissements d'enseignement supérieur, une fibre de 24 brins par convention du 28 mars 2000.

Ce réseau universitaire métropolitain avait pour but de permettre aux établissements d'échanger entre eux dans les domaines de la recherche, de la pédagogie, de la gestion, de la technologie et d'être raccordé au réseau national.

Par délibération du 28 mai 2009 et par convention n°2009-31 du 15 juillet 2009, cette mise à disposition a été poursuivie avec l'UTT, représentant le Réseau Indépendant d'Utilisateurs (RIU). Ce RIU rassemblait l'Université de Technologie de Troyes (UTT), l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), Troyes Aube Formation, le CROUS,

Cette mise à disposition d'une durée de 15 années et toujours à titre gratuit, doit s'achever le 15 juillet 2024.

Depuis 2019, l'accroissement important des besoins numériques couplé à une volonté de réduction des coûts de maintenance des réseaux et des infrastructures, a conduit 5 établissements universitaires régionaux : l'UTT, l'URCA, l'Université de Lorraine (UL), l'Université de Haute Alsace (UHA), et l'Université de Strasbourg (UNISTRA), à s'associer pour présenter un projet commun et structurant dans le cadre du Contrat Plan Etat Région (CPER).

Il s'agit du projet NEIGES, acronyme de **N**umériques **E**t **I**nternet en **R**égion **G**rand **E**st pour le **S**upérieur.

Ce dispositif correspond à :

- L'interconnexion des trois Data Centers régionaux,
- L'irrigation en très haut débit de toutes les entités universitaires de Champagne-Ardenne qui n'ont pas un raccordement correct au réseau RENATER (*Réseau National de Télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche hautement fiable et sécurisé, facilitant collaboration et la convergence de projets scientifiques et académiques au niveau national mais aussi européen et international*),

- Au maillage des réseaux pour assurer une sécurité et une continuité en cas de rupture ou de défaillance des lignes.

Après des études techniques réalisées en 2020 et 2021, le réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne-Ardenne représenté par son Président, Monsieur Guillaume Gellé, a sollicité Troyes Champagne Métropole pour la mise en œuvre du maillage du réseau haut débit sur le territoire de l'agglomération.

Ce réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne-Ardenne ou **reesr-ca** est une association sans personnalité juridique créée au 1^{er} janvier 2018 par décret, qui associe, à ce jour, à l'Université de Reims Champagne-Ardenne et 17 établissements de l'ancienne région.

Sur notre territoire, il est constitué de :

- L'Université de Reims Champagne-Ardenne, (URCA) (Chef de file),
- L'Université de Technologie de Troyes (UTT),
- L'Ecole d'ingénieur (EPF),
- L'Ecole supérieure de commerce de Troyes, (Y SCHOOLS),
- L'Ecole Spéciale des Travaux Publics (ESTP – Campus de Troyes),
- Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Reims CROUS.

Au titre de sa compétence « Enseignement supérieur, recherche et vie étudiante » et plus spécifiquement dans le cadre de son « soutien au déploiement de la fibre optique pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur le territoire communautaire », les élus de Troyes Champagne Métropole ont décidé d'inscrire une enveloppe de 50 000 € au Budget Primitif 2021, pour la réalisation de ces travaux. Ceux-ci doivent débuter à la mi-janvier 2022 après vérification de l'état des fourreaux existants.

Le plan, joint en annexe, présente le réseau existant et les nouvelles fibres optiques posées avec deux points de raccordement à l'UTT et au Campus des Comtes de Champagne.

Il convient de mettre à disposition de l'URCA pour le compte du réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne-Ardenne, ce réseau de fibres à 24 et 48 brins selon les termes d'une nouvelle convention et de résilier la convention n°2009-31 du 19 juillet 2009.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **DE DECIDER la résiliation de la convention de N°2009-31.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition d'un réseau de fibres avec l'URCA représentée par son Président, Monsieur Guillaume Gellé pour le compte du Réseau d'Établissements de l'Enseignement Supérieur et de Recherche de Champagne-Ardenne.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte administratif, juridique ou financier à intervenir pour la mise en œuvre du dispositif de soutien au financement de stages étudiants.**